MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CABINET

N° 3950 /MENAET/CAB

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 04 NOV 2026

Le Ministre

à

Mesdames et Messieurs
- **les Directeurs Régionaux**
- **Les Chefs d'APFC**
- **Les DCIO**
- **les Chefs d'Établissement**
- **les Chefs de Circonscription**

Objet : Décoration des agents du MENAET
session 2026

Dans le cadre de la reconnaissance du mérite et de la valorisation des personnels de notre département ministériel, je vous informe, par la présente, du lancement de **la campagne annuelle de proposition aux distinctions honorifiques, au titre de l'année 2026.**

A ce titre, je vous demande d'exhorter vos collaborateurs à postuler en ligne sur le lien ci-après : **https://mena-sygmute.com/decoration,** au regard des critères d'éligibilité suivants :

1. ancienneté minimale de dix (**10**) ans de service continu ou discontinu au MENAET, à la date du **30 septembre 2026** ;
2. ancienneté de cinq (**05**) ans au moins dans le grade précédent ;
3. discipline : n'avoir fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire durant les trois (**03**) dernières années.

Les quotas par grade se présentent comme suit :
- Chevalier : **60** ;
- Officier : **30** ;
- Commandeur : **10**.

Le dépôt des candidatures se fera **du 05 au 22 novembre 2026**. L'évaluation des postulants par leurs supérieurs hiérarchiques se poursuivra jusqu'au **25 novembre 2026**.

J'attache du prix à l'exécution diligente de ce dossier et au respect scrupuleux des délais fixés.

P/Le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE L'ALPHABETISATION
Le Directeur de Cabinet
République de Côte d'Ivoire

Moustapha SANGARE